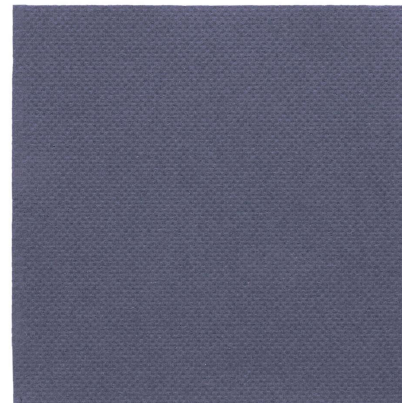


Code d'article 122.19**Description** SERVIETTES ECOLABEL**Catalogue** HOS 21**Date de modification** 22/07/2022 12:32:26**Spécifications du produit**

Unité de mesure MILLE
Dimensions 20x20 CM
Taille pliée 10x10 CM
Matériel OUATE
Couleur BLEU MARINE
Grammage 18 G/M2
Poids net d'une unité (g) 1,20
Ligne de produits 'DOUBLE POINT'

**Codes**

Intrastat 48183000
ITF14 18420499122196
EAN13 8420499122199

Colisage

Paquet Unités / paquet 100
Dimensions paquet (cm) 10,00 x 20,00 x 9,50
Poids paquet (kg) 0,17
Volume paquet (m³) 0,0019000

Carton Unités / carton 2.400
Paquets /carton 24
Dimensions carton (cm) 32,50 x 41,50 x 42,50
Poids carton (kg) 4,08
Volume carton (m³) 0,0573219

Palette Cartons / couche 6
Cartons / palette 30
Conditionnement (U base x couches) 6 x 5
Poids (kg) 146,40
Type de palette (cm) E249: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable Cash & Carry

**Certificats**

Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Register 0.0404392 (TUV RHEINLAND).



Produit avec certificat européen ECOLABEL (numéro d'enregistrement ES-CAT / 004/006) des produits et services qui ont un impact sur l'environnement réduit tout au long de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières à la production, l'utilisation et l'élimination.

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



The mark of
responsible forestry

Ce produit est certifié FSC Mix Credit. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.



Paquet image

